

Le plan « Grand âge et autonomie »

Le ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, a présenté sa feuille de route « Grand âge et autonomie ». Ce plan porte des mesures de court terme pour soutenir les...
Le plan « Grand âge et autonomie » vise à améliorer la qualité de vie des personnes âgées et à réduire les inégalités de territoires. Il comprend des mesures de court terme pour soutenir les personnes âgées vulnérables et des mesures de long terme pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées et réduire les inégalités de territoires.

Le plan « Grand âge et autonomie » vise à améliorer la qualité de vie des personnes âgées et à réduire les inégalités de territoires. Il comprend des mesures de court terme pour soutenir les personnes âgées vulnérables et des mesures de long terme pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées et réduire les inégalités de territoires.

[Communiqué] Plan « Grand âge et autonomie » : à quand un 5ème risque de protection sociale ?

3 janvier 2020

La ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, a présenté sa feuille de route « Grand âge et autonomie ». Ce plan porte des mesures de court terme pour soutenir les...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL:<https://ain-domicileservices.fr/actu-adedom/communiqué-plan-grand-age-et-autonomie-quand-un-5eme-risque-de-protection-sociale>

Liens

[1] <https://ain-domicileservices.fr/actu-adedom/communiqué-plan-grand-age-et-autonomie-quand-un-5eme-risque-de-protection-sociale>